

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PERIGORD

CONSEIL GENERAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Bergerac
Canton : Eymet
Commune : Fouroque
Lieu-dit : le Touron
Édifice : source, lavoir et abreuvoir

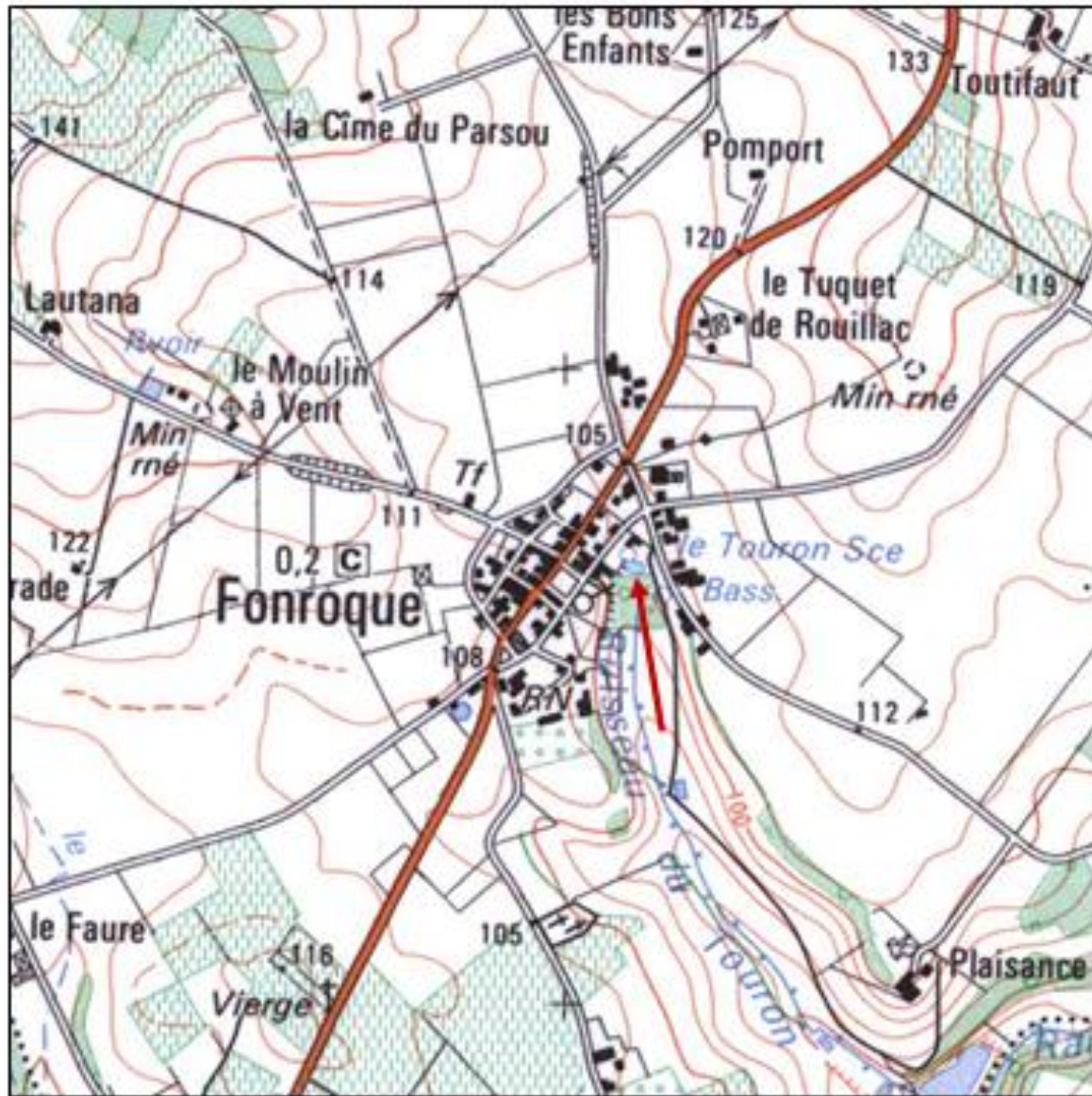
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du CD 24 Sud

Longitude : $0^{\circ} 25' 12''$

Latitude Nord : $44^{\circ} 42' 08''$

Altitude : 100 m

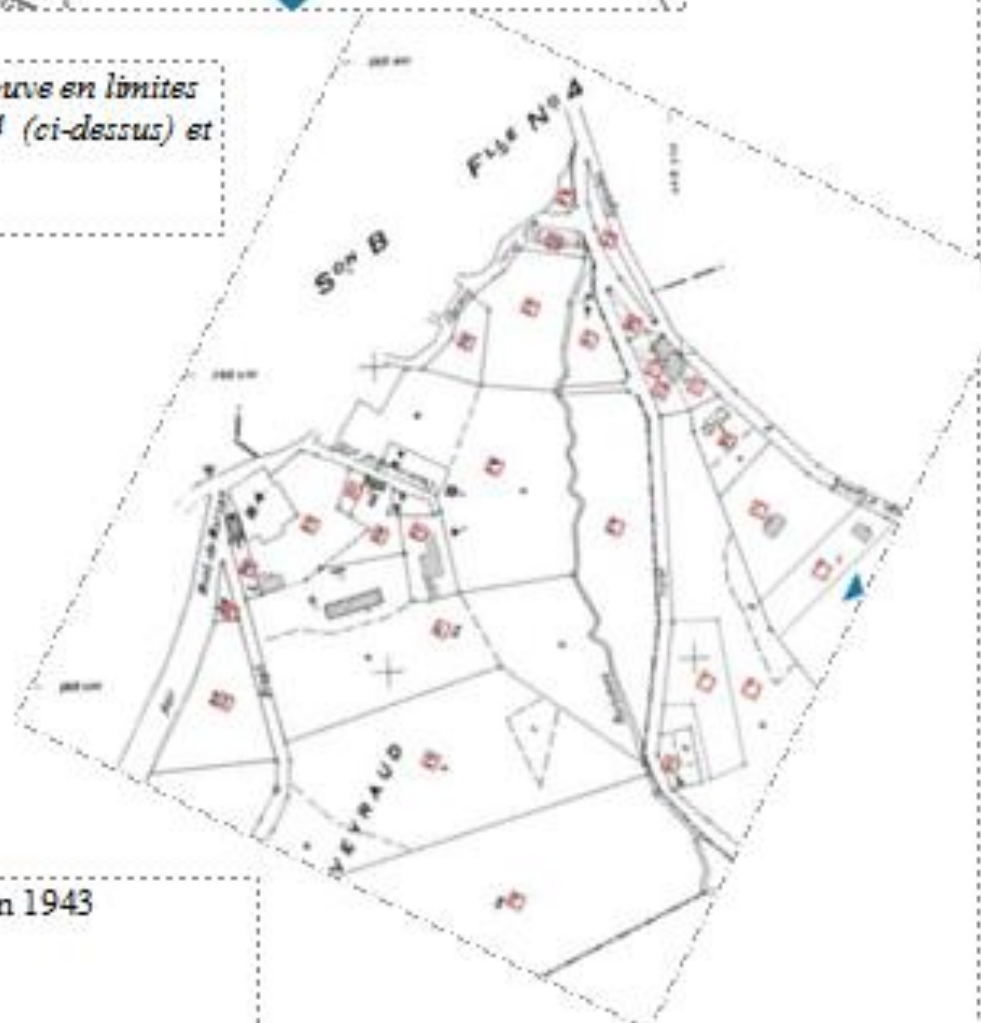


Echelle :

LOCALISATION CADASTRALE ACTUELLE



*Le tauron se trouve en limites
des sections B4 (ci-dessus) et
ZE (ci-contre)*



Cadastra révisé en 1943
À jour 1985
Espace public

VUE AÉRIENNE DU SITE

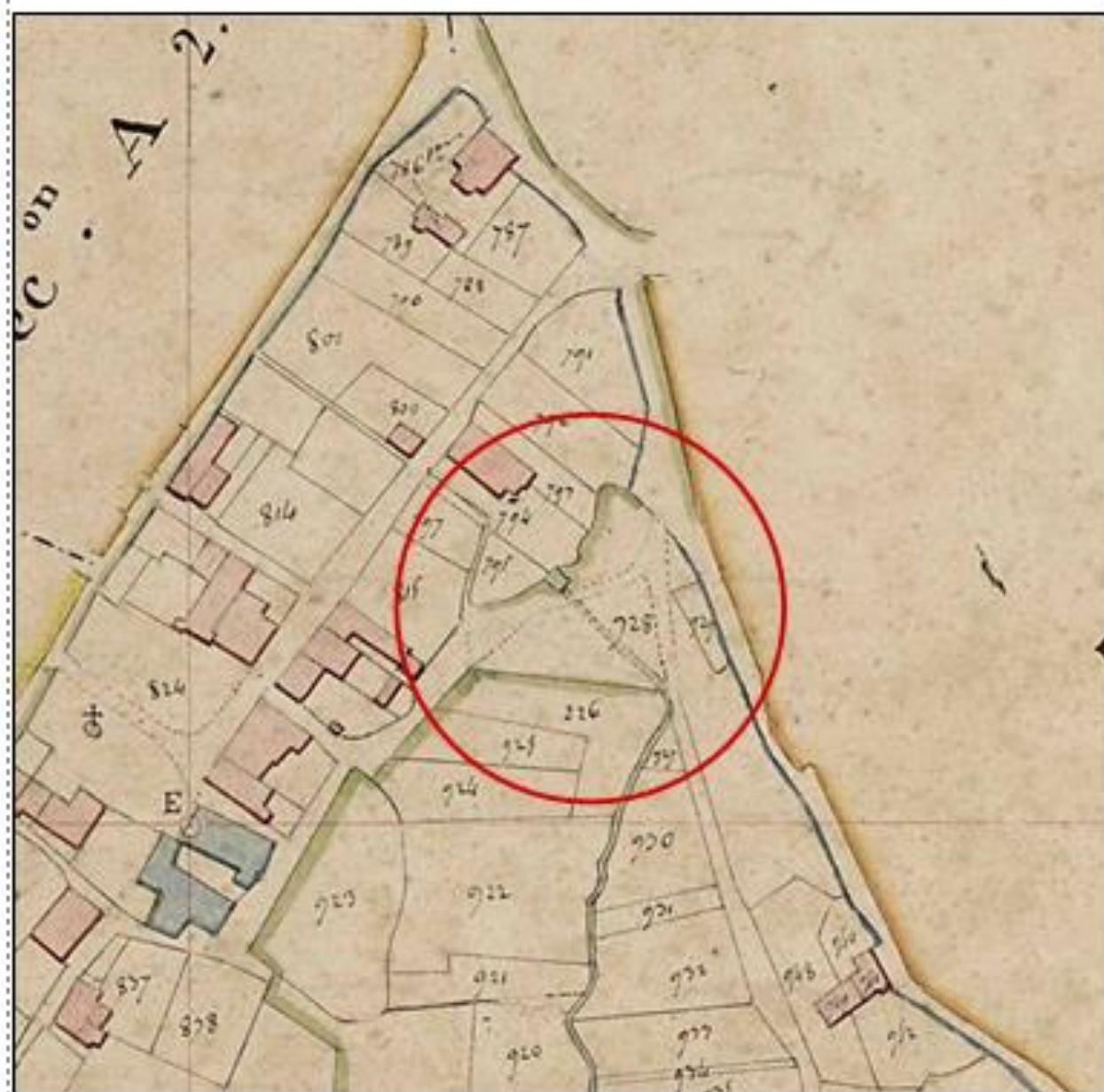


En plein centre de cette vue on distingue bien le grand lavoir abreuvoir et, en bordure de la pelouse, le ressaut rocheux d'où sourdent les eaux.

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre daté de 1805

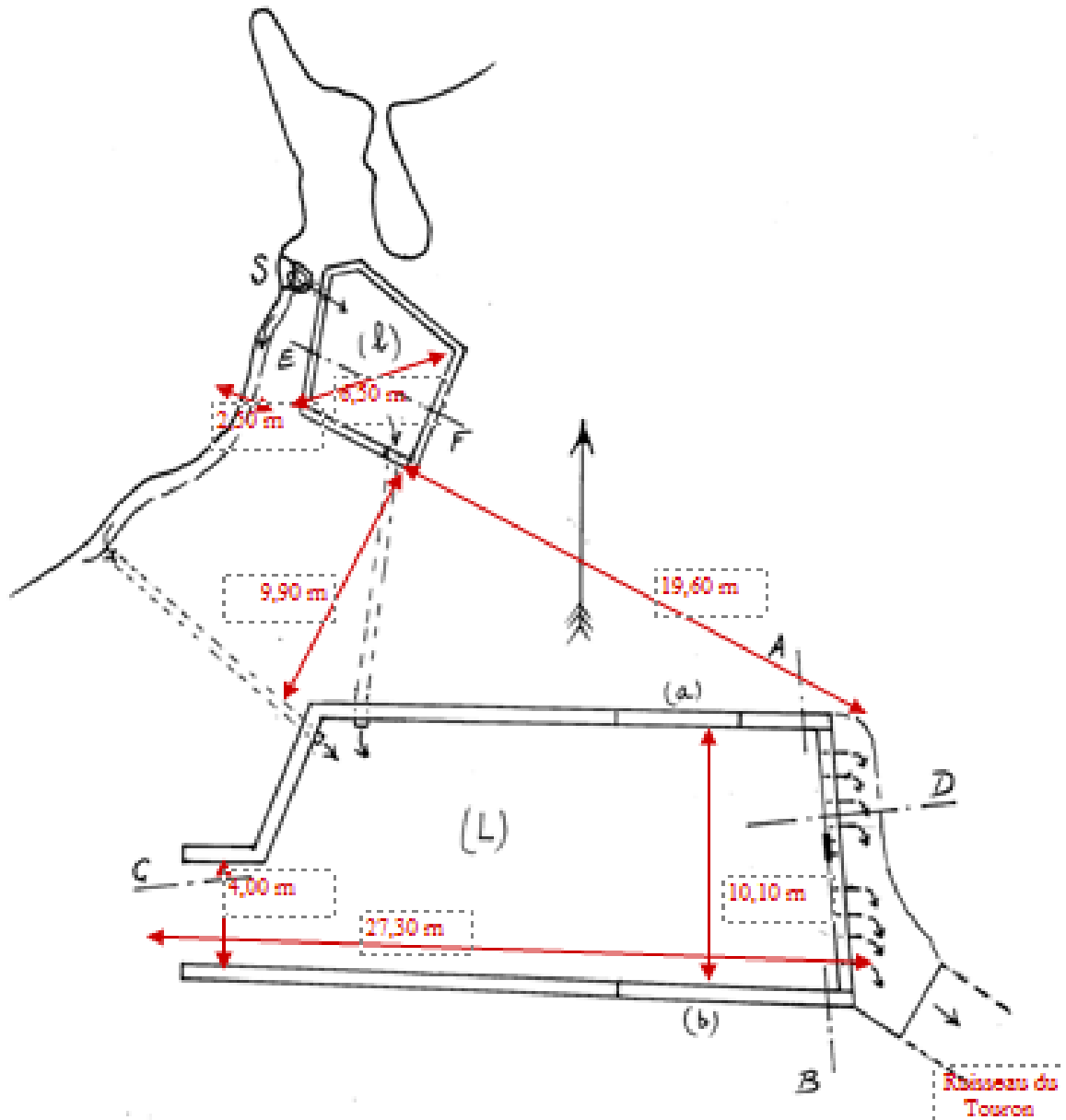
Section B3 ; parcelle n°928



Échelle :

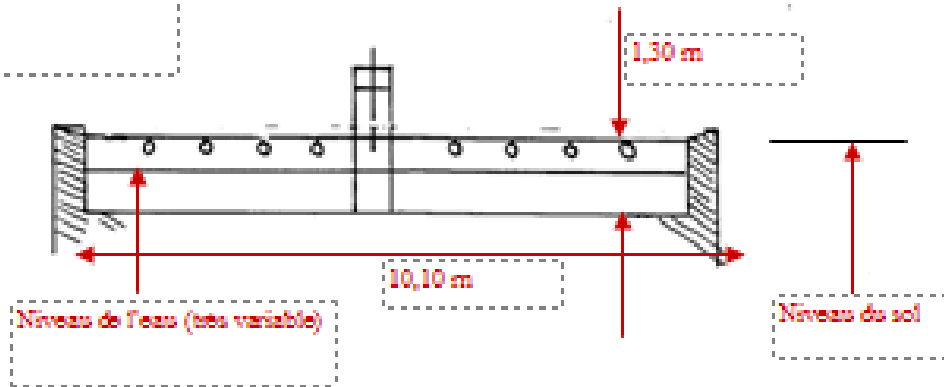
DESCRIPTION GRAPHIQUE I

Échelle 1/230

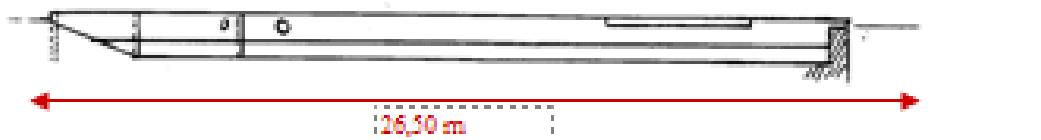


DESCRIPTION GRAPHIQUE II

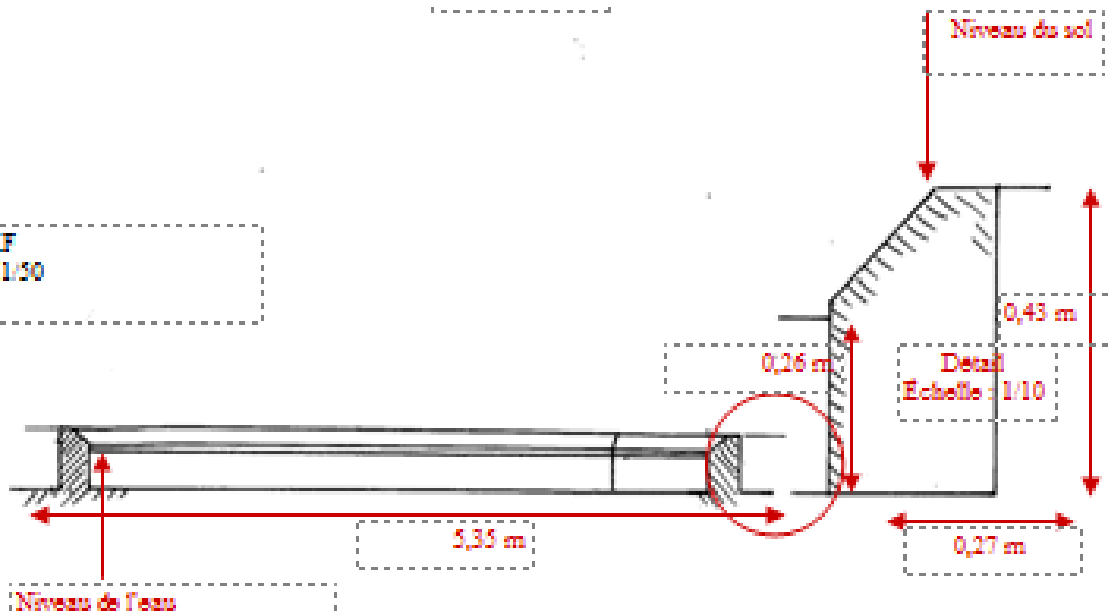
Coupe AB
Echelle 1/100



Coupe CD
Echelle 1/200

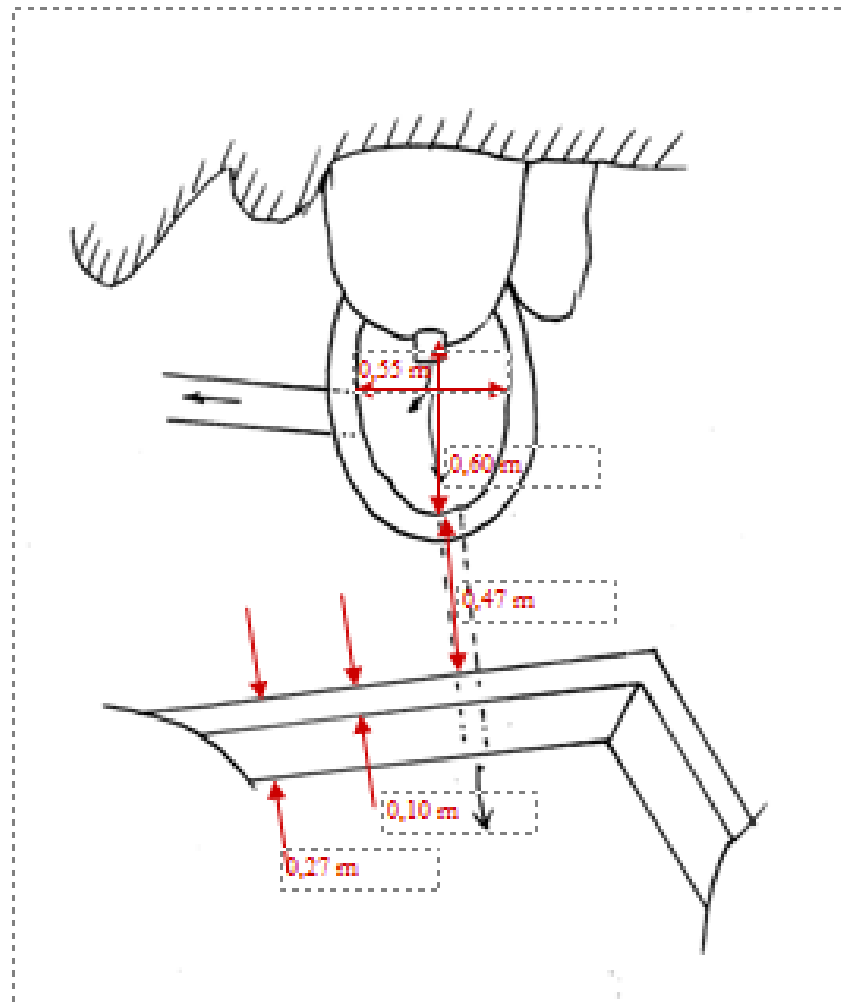


Coupe EF
Echelle 1/50



DESCRIPTION GRAPHIQUE III

Échelle : 1/25



DESCRIPTION ÉCRITE

On se reportera utilement à la *Description graphique*.

Les eaux, dont le débit dépend fortement des précipitations (les mesures et les photographies ont été prises en période de basses eaux, sauf celle du dispositif d'évacuation du trop plein du grand bassin), sortent d'un tuyau en ciment enrobé dans un bloc de béton. Là, elles tombent dans une sorte de vasque au niveau du sol et s'y divisent en deux parties. L'une va directement dans le petit lavoir (I), puis est conduite dans le grand bassin (L, lavoir et abreuvoir). L'autre, canalisée, s'écoule vers le sud-ouest en suivant très approximativement la base du ressaut rocheux, puis, après un coude à angle droit, va se déverser dans le grand bassin.

Le trop plein de ce dernier est évacué par huit tubes scellés dans la paroi. Les eaux recueillies dans un fossé s'écoulent vers le sud-ouest pour former le ruisseau du Touron. Ce dernier, après un cours d'un kilomètre environ, se jette dans le Réveillon, affluent de rive droite du Dropt. Une vanne mue par une crémaillère permet le vidage complet du grand bassin.

Le petit lavoir a une forme pentagonale irrégulière. La bordure pour le lavage du linge est en pierres calcaires qui affleurent au ras du sol, ce qui rendait la position des lavandières particulièrement inconfortable.

Apparemment (car il ne nous a pas été possible de déterminer avec exactitude la nature des matériaux ayant servi à la construction) le grand lavoir est soit en béton, soit en maçonnerie enduite de béton. On y a aménagé deux parties en biseau, (a) et (b), qui pouvaient servir pour le lavage.

En C un plan incliné pavé permettait aux animaux de descendre pour s'abreuver.

Le sommet des parois est à une hauteur variable (10 à 15 cm) au-dessus du niveau du sol, selon le profil du terrain.

HISTORIQUE

D'après C. Tanet et T. Hordé (*Dictionnaire des noms de lieux du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1994) il n'est pas possible de dater l'apparition dans les documents du nom de *Parochia de Fonta Rogua* ; on peut néanmoins admettre que ce nom est fort ancien et qu'il atteste l'existence ici, depuis les temps les plus reculés, d'une source jaillissant de la roche. Ce type de source est très commun dans le sud du Périgord où on lui a donné le nom de *touron*. De Gourgues le décrit dans son *Dictionnaire topographique de la Dordogne* comme : « *une source jaillissante du rocher auprès du bourg de Font-Rogue. – Le ruisseau qui en est formé porte, selon certains, le nom de Dourdains.* » Ce nom paraît aujourd'hui complètement oublié.

La commune de Fonroque a la chance d'avoir conservé les registres de délibérations depuis 1808 sans lacunes. Mais avant 1901, si on y trouve régulièrement dans les projets de budgets une ligne concernant l'entretien des sources et fontaines, il faut attendre le 11 août de cette année pour voir apparaître nommément la fontaine du touron : « *Le président propose au Conseil la vente de cinq platanes situés au lieu-dit Le Touron, en affectant le produit de ladite vente à la réparation de la fontaine communale qui en a le plus grand besoin.* » Plus tard, en 1937, on procédera de nouveau à la vente de six arbres, ce qui prouve que jusqu'à cette date le touron était très boisé, ce qu'il n'est plus de nos jours.

En 1931, on y avait installé un bélier hydraulique pour alimenter l'école située juste au-dessus du touron. Il n'en reste rien.

On n'a pu trouver la date exacte de construction ni du petit lavoir, ni du grand bassin. En ce qui concerne ce dernier, on sait qu'il a subi d'importantes réparations en 1949. En effet, on lit dans le registre des délibérations à la date du 1^{er} septembre :

« *Le Maire soumet au Conseil une circulaire de Monsieur le Préfet concernant une lutte efficace contre l'incendie par la construction de bassins ou de citernes alimentés par cours d'eau ou eau de pluie représentant un volume suffisant pour le service d'incendie.*

Après avoir délibéré, le Conseil municipal considérant qu'il vient de réaliser la construction d'un bassin de 250 m² d'une contenance de 250 à 300 m³ (un calcul fait d'après les dimensions intérieures donne une superficie de 232 m², et lorsque l'eau s'écoule par les tubes d'évacuation un volume de 240 m³.) situé au chef-lieu de la commune, alimenté par une forte source Le Touron laquelle fournit l'eau potable à la population, puis, après avoir rempli un lavoir, se déverse dans ledit bassin toujours maintenu à un niveau constant et dont le trop plein s'écoule dans la vallée.

Que ce bassin répond parfaitement aux besoins du service d'incendie et rassure en cela la population tout en étant à la disposition des communes voisines et que son niveau toujours maintenu constant exclut la réserve à usage exclusif du service d'incendie.

Considérant d'autre part que l'emprunt pour couvrir les frais lui a été refusé au moment de le conclure en février 1949 - tout emprunt n'étant accordé à partir de cette date qu'aux travaux inscrits au plan d'équipement national.

Que par délibération en date du 16 avril 1949 adressée à Mr le Préfet avec les demandes de concours du Génie rural, il a été demandé l'inscription au plan d'équipement national, ainsi que l'obtention de toutes subventions de l'Etat.

Demande que les municipalités entreprenantes et réalisatrices bénéficient par priorité de

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE - I



La source et la fontaine



Le petit kvoir

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE - II



Sur cette vue générale, on distingue à droite la fontaine et le petit lavoir ; à gauche l'angle du grand lavoir servant aussi d'abreuvoir et, descendant en diagonale à partir du bord gauche de l'image, le chemin d'accès.



Ce charmant tableau représente bien toutes les activités exercées en ce lieu : à gauche, deux personnes sont venues chercher de l'eau à la fontaine ; dans le grand lavoir, des lavandières sont en action ; des paysans sont venus faire boire des chèvres et des vaches ; une femme roule sur sa brouette le linge qu'elle vient de laver.

DESCRIPTION PHOTOGRAPHIQUE III



Ces deux vues montrent :

- 1 - la vanne de vidange du grand bassin
- 2 - les huit tuyaux d'évacuation du trop plein des eaux
- 3 - le fossé et l'énorme buse qui conduit les eaux vers le ruisseau du Touron

